



École Lucille-Teasdale
3975, rue Bouchette
Montréal (Québec) H3S 2X1
Téléphone : 514 736-8900
Télécopieur : 514 736-8901

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Lucille-Teasdale
23 mai 2023 à 18h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Lucille-Teasdale, tenue le 23 mai 2023 à 18h en présentiel.

PRÉSENTES :

Mme Marie Koné	Mme Pascale Hanous
Mme Jessica Eugénio	Mme Martine Perron
Mme Maria Esther Chilquillo	Mme Maria Popescu
Mme Anastassia Burova	Mme Zohra Dib

Formant quorum sous la présidence de Mme Marie Koné,

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :
Madame Héléna Da Costa, Directrice

SONT ABSENT(E)S :
Aucune absence

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Vérification du quorum : 18h03

La directrice déclare la réunion ouverte :18h03

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme H. Da Costa demande l'ajout du point 7.9 en décision « adoption du projet éducatif ».

Adoptée à l'unanimité

Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 25 avril 2023

Adoptée à l'unanimité

Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

4. Suivis au procès-verbal du 25 avril 2023 :

- Budget de perfectionnement de 400\$: validation auprès des ressources financières quant à son usage possible : La direction informe avoir validé de nouveau auprès des ressources financières et les balises n'ont pas changé. Les usages possibles sont l'achat de livres pour les parents, les frais pour la participation des parents à des conférences et les frais de garde si conférences à l'école. Après discussion, les membres du CE accepte que Mme P. Hanous fasse l'achat de livres pour les parents. Voici les suggestions, des livres portant sur : la cyberintimidation, la gestion interpersonnelle, l'estime de soi, la nutrition. Il est demandé à ce que Mme P. Hanous informe le CE des livres qui seront ou qui ont été achetés.
Tous sont d'accord à l'unanimité
- Transmission du formulaire complété pour les critères de sélection d'une direction : La direction de l'école informe que le formulaire complété a été transmis le 28 avril et la présidente était en copie conforme dans le courriel. Les membres demandent à avoir une copie du formulaire transmis.

5. Parole au public

Aucune

6. Points d'information

6.1 Projet éducatif : suivis de la JPI du 21 avril 2023

Mme H. Da Costa informe de nouveau le CE des décisions prises par l'équipe école suite à la journée pédagogique institutionnelle du 21 avril 2023. L'équipe école a décidé comme objectif de diminuer le taux d'élèves vulnérables chez les élèves du primaire en français lecture et comme cible de diminuer de 5% le nombre d'élèves vulnérables en lecture soit de passer de 46,4% à 41,4%.

Comme mentionné à la dernière rencontre, le projet éducatif a été soumis au comité pour validation et des ajouts au contexte interne et externe ont été demandés et ajoutés. Mme H. Da Costa dépose le projet éducatif pour adoption (voir le point 7.9).

6.2 Calendrier scolaire 23-24

Madame H. Da Costa présente le calendrier scolaire 2023-2024.

6.3 Évaluation du plan de lutte 22-23

Mme H. Da Costa avait transmis le rapport d'évaluation du plan de lutte réalisé par le comité et approuvé par l'équipe école. Elle en informe les membres du CE et mentionne que la cible a été atteinte et même dépassée! Nous avions comme cible de diminuer de 5 % le nombre d'élèves qui disaient recevoir des insultes sur internet provenant d'un autre élève de l'école. Nous sommes passés de 37,1% à 23,7% soit une diminution de 13,4%.

Voir en annexe au procès verbal la résolution 20222023-1 (adoption du plan de lutte 2022-2023).

6.4 Bilan COSP 2022-2023

Les membres du CE avaient reçu préalablement à la rencontre, le bilan avec l'ensemble des activités réalisées auprès des élèves du 3^e cycle.

6.5 Consultation 3 du PEVR/CSSDM (document pour la consultation et copie du questionnaire transmis via courriel)

À l'unanimité, les membres du CE ont pris connaissance du questionnaire et du document accompagnateur de 49 pages. Les membres du CE unanimement ne voient pas la nécessité et/pertinence de répondre à cette 3^e consultation. Le CE a réalisé les deux premières consultations mais ne réalisera pas celle-ci.

6.6 Levée de fonds dîner pizza du 4 mai 2023 : résultat financier par Mme P. Hanous

Mme P. Hanous présente le résultat financier de la première vente de pizza ayant eu lieu le 4 mai. Un profit de 637,94\$ a été réalisé et sera utilisé comme prévu pour la sortie des élèves finissants. Une deuxième journée de levée de fonds vente de pizza aura lieu le jeudi 1^{er} juin et le résultat financier sera présenté au CE de juin.

7. Points de décision

7.1 Sorties ou activités éducatives

Aucune nouvelle activité ou sortie.

7.2 Plan de lutte 2023-2024

Le plan de lutte 2023-2024 est présenté au CE et adopté.

Adoptée à l'unanimité

Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

Voir en annexe pour la résolution.

7.3 Listes des fournitures scolaires 2023-2024

Les listes sont déposées et présentées par la direction. Il y a deux versions avec le même contenu : l'ancien modèle et la version excel du CSSDM.

Il y a discussion concernant les cahiers d'exercices en anglais, il est également mentionné que des parents questionnent l'usage des cahiers en anglais (peu utilisé). Il a été décidé d'attendre de connaître qui aura le poste en anglais, de valider auprès du spécialiste ce qu'il souhaite utiliser. Au besoin, le CE demande à ce que la présidente prenne la décision pour l'approbation des cahiers et des coûts. D'ici là, il sera indiqué pour les cahiers d'anglais « à venir ».

Résolution en annexe joint aux listes (version excel)

Adoptée à l'unanimité

Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

7.4 SDD/SDG tarification 2023-2024

Mme P. Hanous informe que le point est reporté au prochain CE.

7.5 Cahier de réglementation du SDG 2023-2024

Mme P. Hanous informe que le point est reporté au prochain CE.

7.6 Centre de Loisirs Sportifs Côte-des-Neiges

Mme H. Da Costa informe le CE que le Centre de Loisirs Sportifs de Côte-des-Neiges utilisent notre gymnase actuellement pour le soccer et à l'automne l'ont utilisé pour le basket ball avec nos élèves. La direction demande donc au CE leur approbation pour l'usage du gymnase.

Adoptée à l'unanimité

Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

7.7 Adoption du rapport annuel du CE (séance de juin)

Le rapport sera déposé au prochain CE.

7.8 Proforma (séance de juin)

Le proforma sera déposé pour adoption au prochain CE.

7.9 Projet éducatif 2023-2027

Suite à la présentation du projet éducatif au point 6.1, la direction demande si le CE est prêt pour l'adoption. Il a été mentionné d'ajouter le partenaire Club des Petits Déjeuners dans les partenaires.

Adoptée à l'unanimité

Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

Voir l'annexe pour la résolution (adoption et transmission)

8. Correspondance (Mme M. Koné)

Madame Koné nous informe qu'elle n'a pas reçu de correspondance.

9. Rencontre de la déléguée au comité de parents du CSSDM/ Mme A. Burova, substitut

Madame Burova n'a pas assisté à la rencontre.

10. **Varia- Points divers** : le point 7.9 a été ajouté à l'ordre du jour.

11. Date de la prochaine rencontre

Le mardi 6 juin à 18h en présentiel.

12. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h43.

Présidente
Mme Marie Koné

Directrice
Mme Héléna Da Costa